

Règles de modération des avis entreprises

Nous tenons à diffuser des avis de qualité sur notre site.

Chaque nouvel avis est vérifié manuellement selon les critères suivants. Tout avis présentant un contenu juridiquement répréhensible, ne respectant pas l'anonymat, ayant un niveau de langue insuffisant ou inapproprié sera décliné.

1. Le niveau de langue des avis doit être correct

Seront déclinés les avis contenant :

- des propos injurieux
- des propos diffamatoires
- des propos incompréhensibles

2. Le contenu de l'avis doit être juridiquement correct

Seront déclinés les avis contenant :

- une affirmation qu'une entreprise enfreint le code du travail
- une affirmation qu'une entreprise va à l'encontre des exigences légales
- une atteinte du droit à la vie privée
- des propos discriminatoires, sexistes ou racistes

3. L'avis ne doit citer aucune personne physique

Seront déclinés les avis contenant :

- des noms et prénoms
- toute information permettant d'identifier une personne physique

4. Le contenu des champs libre doit apporter une valeur ajoutée aux autres candidats du site